



Marseille, le 24 janvier 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rassemblement FRALIB le 28 janvier 2011 TGI Marseille à 8 h 30

Les salariés de Fralib et leurs organisations syndicales ne cessent de démontrer la mauvaise foi et la déloyauté d'Unilever.

Leur cupidité veut sacrifier 182 salariés et plusieurs centaines d'emplois induits.

Pouvoir public, direction du travail, tous ont affirmé ne pas être convaincu par l'argumentaire des dirigeants d'Unilever.

La direction considère la procédure CE terminée alors qu'aucun élément ne justifie ce Plan Social.

Le CE du 10 janvier 2011 a décidé de saisir le juge des référés du TGI de Marseille pour faire annuler la procédure et d'exiger d'Unilever de mettre tous les moyens en œuvre pour sauvegarder l'emploi.

L'US Agro et l'UL d'Aubagne appellent les salariés à se rassembler le 28 janvier à 8 h 30 devant le TGI pour soutenir la démarche des Fralib et exiger de la justice qu'elle joue son rôle et rétablisse les droits des travailleurs.